



SYNDICAT
DES EAUX
D'ÎLE DE
FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 FÉVRIER 2025

COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION SUR LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

L'appel à candidatures est lancé!



À l'issue du débat public de 2023 portant sur le projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), celui-ci avait annoncé la création de trois Commissions locales d'information sur la production d'eau potable, baptisées « CLIPEP ». Les candidatures sont maintenant ouvertes et ce jusqu'au 11 avril 2025.

Ce dispositif innovant, qui n'avait jamais été appliqué au domaine de l'eau potable, doit permettre de répondre au souhait des usagers d'être davantage associés aux instances de décision concernant l'eau et la gestion du Service public de l'eau.

Trois instances distinctes vont être créées localement, dans chaque ville d'implantation des usines principales de production d'eau potable:

- Choisy-le-Roi (Val-de-Marne);
- Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis);
- Méry-sur-Oise (Val-d'Oise).



@SyndicatEauxIDF

→ Les trois CLIPEP seront chargées d'une mission générale de suivi, d'information et de participation pour le déploiement de la filière membranaire haute performance – projet « Vers une eau pure » – et plus généralement sur l'eau potable produite et distribuée par le SEDIF. Elles organiseront une information régulière du public, avec la tenue d'une réunion publique au moins une fois par an dès 2025.

Chaque CLIPEP sera composée de 45 membres, 5 pour chaque collège ou sous-groupe de représentants :

- le collège des élus, dont le Président du SEDIF est Président de droit;
- le collège des représentants des associations de protection de l'environnement;
- le collège des représentants des experts représentant l'Autorité organisatrice (le SEDIF) et le maître d'ouvrage (la société Franciliane, délégataire du SEDIF);
- le collège des représentants des conseils de quartier;
- le collège des personnes désignées au titre de leurs compétences dans le domaine de :
 - la représentation des intérêts économiques locaux (commerçants, Chambre de commerce et de l'industrie, etc.);
 - la représentation du monde associatif;
 - la représentation des bailleurs;
 - la représentation des riverains du projet;
 - les représentants des services de l'État dans la région et les départements intéressés: la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, l'aménagement et des transports (DRIEAT), l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN), la préfecture de la région d'Île-de-France, Voies navigables de France (VNF), l'Agence régionale de santé (ARS).

Le SEDIF lance un appel à candidatures pour recruter les membres de plusieurs de ces collèges: associations de protection de l'environnement, conseils de quartier, et représentants des intérêts économiques locaux, du monde associatif, des bailleurs et des riverains du projet.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent adresser leur candidature via [le formulaire sur le site](#).

LA CONCERTATION SE POURSUIT SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP

À la suite du débat public organisé en 2023 par la Commission nationale du débat public (CNDP), une nouvelle phase – la concertation continue – s'est ouverte sous l'égide de deux garantes: Agnese Bertello et Nathalie Durand.

Plus d'infos sur:

<https://concertation-continue-sedif.fr/>

À PROPOS DU SEDIF

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) est un établissement public de coopération intercommunale, responsable de l'alimentation en eau potable de 4 millions de personnes dans 133 communes en Île-de-France. C'est le plus grand service public de l'eau en France et l'un des premiers dans le monde. Ses usines principales, qui puisent dans les grands cours d'eau franciliens (Seine, Marne, Oise), produisent quotidiennement plus de 750 000 mètres cubes d'eau et son réseau de distribution compte près de 8 000 kilomètres de canalisations. Depuis plus de 100 ans, le SEDIF relève le défi de fournir, 24 heures/24 et 365 jours par an, une eau de qualité irréprochable et disponible à tout moment. Autour de valeurs historiques comme la mutualisation, la solidarité et l'innovation, plus de 100 agents s'engagent au quotidien pour un service public d'excellence et de proximité. Le SEDIF est présidé depuis 1983 par André Santini, ancien ministre, maire d'Issy-les-Moulineaux et vice-président de la Métropole du Grand Paris.

www.sedif.com



CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR
0153 45 4213
g.destordeur@sedif.com

